



Chères amies, chers amis, adhérentes et adhérents,  
Voici venu le temps des fêtes, des réunions de famille, des instants précieux parce que partagés.  
Si certains auront à Noël, nous vous le souhaitons, une table étincelante et abondamment garnie de produits rares, (pourquoi pas), si certains enfants crouleront sous le poids de leurs cadeaux, d'autres iront chercher les miettes du festin aux Restos du Coeur car nous vivons dans l'un des pays les plus riches au monde (oui, moins que le Qatar quand même !!) et le nombre des pauvres ne cesse d'augmenter.  
Le Comité de Direction de l'AFRA

**Et si c'était vrai ?***avec l'indulgence de Jacques Brel*

Dites, dites, si c'était vrai  
S'il habitait réellement dans un igloo, au Pôle Nord  
Dites, si c'était vrai  
S'il arrivait entraîné par ses rennes venus de loin  
Pour nous porter cadeaux, rêves et bonheur  
Dites si c'était vrai  
Si c'était vrai tout ce qu'ils ont promis Jacques, François  
Et bien d'autres  
Dites, si c'était vrai  
Si c'était vrai le coup de la lutte des classes  
Et le coup de la fracture numérique  
Dites, si c'était vrai  
Si c'était vrai tout ce que dont ils parlent et mentent  
Matin et soir pour mieux nous endormir  
Vous savez bien  
Quand ils disent notre Peuple, quand ils disent notre Pays  
Si c'était vrai tout cela  
Je dirais oui  
Oh, sûrement je dirais oui  
Parce que c'est tellement beau tout cela  
Que l'on aimerait croire que c'est vrai

**Comité de Direction (Codir) :**

Michel Mangonaux	Président
Isabelle Maupetit	Trésorière
Bernard Lachot	Trésorier Adj.
Florent Grandouiller	Secrétaire
Michèle Descreux	
Michèle Guiraud	
Gérard Cariteau	
Jacques Drouhin	
Bastien Ponnelle	

**L'association vit grâce à vous****Cotisation (20 € par an) pour :**

- . participer à la vie de l'association,
- . recevoir cette lettre de l'AFRA par internet ou en format papier sur simple demande
- . Participer aux ateliers de l'AFRA (peinture ou informatique)

**Effectuer un don :**

- . Pour soutenir durablement votre Association, ses projets, sa communication

**AFRA, votre Association (statut « loi de 1901 »)****siège social : Centre d'Animation Pierre Jacques****site :** <http://www.fontaine-reflexionaction.fr/>Courriel : [contact@fontaine-reflexionaction.fr](mailto:contact@fontaine-reflexionaction.fr)

Courrier : AFRA C.A.P.J. Boîte n° 13 21 121 Fontaine-lès-Dijon

<https://www.facebook.com/Fontaine-R%C3%A9flexion-Action->

Une modification du règlement intérieur du Conseil Municipal a été adoptée lors du dernier Conseil. De quoi s'agit-il ? Tout simplement, comme l'a rappelé notre Maire lors d'un récent échange avec le Bien Public, de prendre acte « que le Compte-Rendu des débats n'existe plus ». Et d'ajouter « Une synthèse des débats apparaîtra désormais dans le procès-verbal et ne concernera que les décisions prises. » Bien sûr les questions diverses posées par les élus seront toujours autorisées (!), mais elles ne seront plus annexées au procès-verbal.

Comment dire plus crûment que pour les citoyens légitimement concernés par les prises de positions de leurs élus, **de tous leurs élus**, il ne reste plus que les possibilités suivantes :

- > Assister au Conseil municipal, ce qui est loin d'être une solution pour un grand nombre ;
- > S'en remettre au Bien Public, à ses comptes-rendus, et à son bon vouloir ;
- > Attendre la parution, deux ou trois fois par an, de *Reflets*, organe municipal mettant en valeur sur une vingtaine de pages l'action municipale, ne laissant à une autre expression que la portion congrue.
- > S'en remettre au site internet du groupe d'opposition Fontaine Solidaire.

Évidemment, c'est toujours mieux que rien...

Mais au-delà du minimum que propose la loi, une municipalité a toujours les moyens d'**encourager** le rapprochement entre les citoyens et la chose publique, **si elle souhaite dynamiser la démocratie locale**. Par exemple en organisant des débats citoyens dans les quartiers, ou en diffusant en direct les débats du Conseil Municipal.

Cela existe, ailleurs qu'à Fontaine. Pourquoi les Fontainois ne le mériteraient-ils pas ?



### Les Restos du Cœur :

Bernard Lachot

Qui ne connaît pas les *Restaurants du Cœur* ?

Depuis 1985 qu'ils existent avec « pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes », nous les connaissons bien, nous savons qu'ils sont devenus incontournables.

Et nous nous interrogeons sur le modèle de notre société qui a tant besoin de ces dévouements faute d'être capable d'assurer de manière décente le bien commun.

Le saviez-vous : en Côte d'Or, il y a 24 centres d'activité sur l'ensemble du département avec plus de 600 bénévoles, de toutes origines, confessions et opinions.

Ensemble, ils partagent la même indignation devant les misères et la même détermination pour y apporter remède.

La misère, c'est celle des enfants, des étudiants, de jeunes adultes, des mères seules, des retraités. Sur une année complète, c'est plus d'un million de repas que nous faisons, précise Didier Bouillon, le Responsable Départemental des Restos.

Et à Fontaine ? A Fontaine vous ne serez donc pas surpris d'apprendre que les Restos apportent aussi secours, actuellement, à une quinzaine de familles, après examen rigoureux et exigeant de leur situation.

*A Fontaine aussi, nous avons besoin de vos dons. de votre soutien rappelle Bernard Lachot, bénévole, Chargé de Mission aux Restos.*



Bernard Lachot, de l'AFRA, et Didier Bouillon, Responsable départemental des Restos lors de la remise de notre chèque de solidarité

Le récent Bal Folk organisé par l'AFRA (cf *Rencontre* de novembre) a permis de dégager un excédent qui a été partagé à parts égales entre le Secours Populaire, le Secours Catholique et... les Restaurants du Cœur

### Succès de la conférence et dégustation de vins bios au CAPJ le 9 décembre

Gérard Cariteau



Pour sa 2ème édition d'une conférence avec dégustation, l'AFRA avait invité Christophe Lucand, Historien, et Antoine Delaunay, Viticulteur. Le public est venu nombreux et a été conquis tant par les propos que par les breuvages !

Christophe Lucand a su tenir en éveil la curiosité de son auditoire par un exposé brillant, vivant et instructif sur l'évolution de la dénomination des vins de l'Antiquité à nos jours, illustrant à quel point l'histoire du vin et l'Histoire de France, en particulier, sont imbriquées.

Quant à Antoine Delaunay (domaine Le Meix Perthuis à Bévy), il a communiqué son attachement à son terroir dont une partie appartient à son patrimoine familial et surtout fait partager la qualité de sa production bio au cours de la dégustation qui a suivi.

Un grand merci à eux. Des remerciements aussi à la municipalité qui met une salle, gracieusement, à notre disposition, aux commerçants de Fontaine-lès-Dijon et alentours qui ont bien voulu mettre à disposition de leur clientèle affiches et flyers annonçant l'évènement et en particulier à la Librairie Grangier de Dijon qui nous accompagne dans cette aventure.